

APPRÉCIATION D'UN MEMBRE DE LA FAMILLE*)

Mon cher Monsieur Wirion,

J'ai lu avec grand intérêt votre fascicule concernant la biographie de la famille MUNCHEN et je m'empresse de vous remercier et de vous féliciter pour le travail que vous avez fourni. J'ai moi-même l'intention de faire des recherches plus approfondies sur les origines lointaines de ma famille et j'espère qu'à l'aide des quelques données que j'avais réunies avant la guerre, il ne me sera pas trop difficile de réussir.

J'ai spécialement goûté vos appréciations exactes et mesurées au sujet de DOMINIQUE-CONSTANTIN, de PHILIPPE-CHARLES et du major ALPHONSE MUNCHEN. Il est évident que pour juger un homme, il faut le considérer dans le cadre de l'ambiance et des idées de son époque. Nous qui avons pu nous rendre compte depuis plus d'un siècle de l'évolution de la « nation luxembourgeoise », nous avons forcément de cette notion une opinion plus claire, nous en connaissons mieux les nécessités que ceux qui en furent les artisans du début.

Les traits caractéristiques d'une famille peuvent se transmettre d'une génération à l'autre, mais les idées se transforment. En relisant ainsi vos notices biographiques, j'ai été amené à constater la diversité d'opinions et la différence de caractères parmi les membres d'une même famille dans les domaines les plus variés concernant leur conception des problèmes philosophiques, politiques et même artistiques.

Il serait difficile de réunir dans une famille plus d'ecclésiastiques que vous n'en trouvez ici (et ils ne figurent pas tous dans votre énumération ; je citerai p. ex. le père CARL MUNCHEN S. J., professeur à l'université des jésuites de Feldkirch en Autriche). Mais à l'opposé vous avez leurs frères et cousins qui sont francs-maçons.

Même opposition de vues et de sentiments en politique.

C'est avec enthousiasme que JEAN MUNCHEN, DOMINIQUE-CONSTANTIN et sa sœur MARIE-ANNE, PHILIPPE-CHARLES et NICOLAS MUNCHEN se rallient aux grands principes de la Révolution française. Jean Munchen est commissaire de la République, Dominique-Constantin prête le serment constitutionnel, Marie-Anne épouse un officier français, Philippe-Charles, pour parfaire ses études de droit, va faire un stage dans des études d'avocats en France. Il trouve la même adhésion enthousiaste chez ses beaux-parents Well.

Mais les années s'écoulent et apportent bien des déceptions et bien des désillusions. Elles furent à la base des violentes attaques que Do-

*) Monsieur Charles Munchen, après avoir pris connaissance de l'épreuve de la biographie de sa famille, a bien voulu nous adresser cette appréciation que nous nous faisons un plaisir de reproduire.